

INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919

Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

Rédaction :	Vérification :	Validation :
O. SABRI,	C. ALBERT,	V. BERICHEL,
Cadre de Santé	Cadre Supérieur de Santé	Coordonnateur Général des Soins
P. BORDIER - T. RIAULT,		
Cadres Supérieurs Assistants Chef de		
Pôle		

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade Infirmier

Emploi Activités de soins

Métier Infirmier % Temps 100%

2. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier(e) est placé(e) :

- sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
- sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle.
- sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel

3. AMPLITUDE HORAIRE - HORAIRES - CYCLE

Temps de travail : 100%

• Amplitude horaire 8h - 18h

• Horaire type: 9h / 17h.

• Cycle hebdomadaire de 38h20 et repos hebdomadaires fixes.



INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919 Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

4. AFFECTATION

POLE Est Structure interne G37

Unité de soins HDJ intensif

Unité fonctionnelle A créer

En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle EST comprend :

- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec son centre expert diagnostic et les consultations spécialisées.
- 1 service Hospitalo Universitaire avec son centre des pathologies résistantes.
- Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.
 - 1 service avec les CMP / CADEO (Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation).
 - 1 service avec l'UPP (Unité de Psychothérapie et Psychoéducation) et les antennes CATTP à proximité des structures (CMP/CADEO).
 - o 1 service d'hospitalisation de jour et équipe mobile
 - o 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.

Sont rattachés au Pôle Est:

- Le centre recherche CRNL PSY R2.
- Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.

L'hôpital de jour intensif est situé au bâtiment 410. Il est constitué d'une équipe pluri professionnelle et prend en charge la population habitant sur le territoire des 11 communes de L'EST lyonnais et sur la commune de Villeurbanne.

Les missions de l'hôpital de jour visent à proposer aux usagers une alternative à l'hospitalisation complète avec une prise en charge intensive sur une séquence de soins maximale de trois mois par la gestion de la crise en ambulatoire, les soins de consolidation



INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919 Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

clinique post HC et la prévention de la rechute. L'HDJ intensif travaille en étroite collaboration avec les HC, l'EM, les structures du CMP/CADEO et CATTP afin de permettre une fluidité dans le parcours de soins du patient.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques.

Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.

Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.

L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Prise en charge des personnes accueillies dans une dynamique pluri professionnelle,
- Recueil des données cliniques et des informations nécessaires à l'établissement du projet de soins et à la prise en charge globale du patient,
- Participation à l'élaboration, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de soins individualisés,
- Rédaction des synthèses cliniques, des comptes rendu d'entretien médico-infirmier et du recueil d'activités,
- Participation à la mise en place et à l'animation de groupes d'éducation thérapeutique,
- Contribution à la pérennité du cadre de soins,
- Participation à l'organisation et au maintien du lien avec les partenaires soignants et sociaux,
- Transmission et traçabilité des informations dans le dossier de soins,
- Surveillance et contribution à l'hygiène des locaux et des matériels,
- Surveillance et dispensation des repas thérapeutiques des patients de l'HDJ,
- Mise en œuvre de l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins,



INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919 Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

- Animation de groupe d'éducation thérapeutique,
- Encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et des nouveaux professionnels,
- Participation à l'évolution et aux changements institutionnels,
- Inscription dans des réflexions et activités institutionnelles.

8. ACTIVITES SPECIFIQUES

- Evaluation et cotation de l'autonomie, des habiletés sociales de la personne soignée à partir des échelles à disposition (ELADEB),
- Mise en œuvre du projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés :
 - o Réalisation des entretiens infirmiers quotidiens en présentiel et ou distanciel,
 - o Réalisation des entretiens motivationnels,
 - Accompagnement vers les soins somatiques, lien médecin traitant, soins dentaires
- Prise en charge médicamenteuse et l'observance thérapeutique,
- Accompagnement du patient vers une autonomisation,
- Dispensation et surveillance des traitements hospitaliers spécifiques,
- Animation des groupes ETP et de psychoéducation,
- Animation des groupes à médiation artistique, sportive, musicale,
- Coordination du parcours de soins du patient par des évaluations régulières,
- Initiation du projet de réhabilitation pour une continuité de la PEC entre l'HDJ /CMP/CATTP,
- Inscription dans la dynamique de travail en réseau avec les partenaires,
- Partage d'informations et de mise en lien des unités au sein du secteur.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. Qualités requises

Ouverture d'esprit, rigueur, disponibilité, adaptabilité, assiduité, dynamisme.

9.2. Diplôme et titres requis

- Diplôme d'Etat infirmier
- Etre titulaire du permis B



INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919

Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

9.3. Compétences recherchées

Niveau minimal de 2 et à développer.

Compétences requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel	1 A développer	2 Pratique courante	3 Maîtrisée	4 Expert
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et son entourage, en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Mettre en œuvre le projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés		х		
Identifier les situations d'urgence et ou de crise par des actions appropriées			Х	
Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée auprès des différents acteurs (case management)			х	
Utiliser des Echelles de cotation spécifique : Evaluation et cotation de l'autonomie (ELADEB)		х		
Concevoir et animer un groupe ETP		x		
Contribuer en équipe pluri-professionnelle au bon fonctionnement du service dans le respect de la démarche qualité		х		
Transmettre par oral et par écrit en équipe pluri-professionnelle l'ensemble des informations relatives au suivi personnalisé du patient			х	
Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs et structures intervenants auprès des personnes intra et extra Hospitalier		х		
Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à l'entourage en fonction des actions identifiées		х		
Développer une approche pédagogique auprès des nouveaux arrivants et des stagiaires		х		

- 1. A développer : n'est pas indispensable à la tenue du poste (savoir-faire de base : appliquer)
- 2. Pratique courante : utilisé quotidiennement existence de protocole et procédure (savoir-faire pratique : adapter)
- 3. Maîtrisé: la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (savoir-faire maitrisé: optimiser)
- 4. Expert : référent, tuteur, formateur transmission du savoir et du savoir-faire (savoir-faire d'expertise : innover et transmettre).

9.4. Connaissances spécifiques

Niveau minimal de 2 et à développer.

Savoirs (Connaissances) requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel	Réf formation	1	2	3	4
Recueil, analyse et synthèse des informations permettant la prise en charge du patient			х		
Mise en œuvre du projet de soins individualisé du patient en fonction des besoins repérés			х		_



INFIRMIER

Hôpital de jour intensif

PRP-GRH-919

Version 01

Date d'application : 01/05/2021

Pôle Est

Entretiens et évaluations en présentiel et en distanciel			х	
Gestion des situations difficiles et des situations de crises en psychiatrie			х	
Evaluation et repérage de la crise suicidaire			х	
Entretiens motivationnels		х		
Coordination du parcours patient (case management)		Х		
Connaissances cliniques et psychopathologie de l'adulte			х	
Connaissances des dispositifs de soin, du secteur et du travail de réseau		Х	х	
Education thérapeutique			х	
Soins de médiation thérapeutique			х	

1 Connaissances opérationnelles :

Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

2 Connaissances générales :

Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

3 Connaissances approfondies :

Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/5 ans.

4 Connaissances d'expert :

Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.

9.5. Expérience professionnelle

• Expériences en psychiatrie en secteurs intra et extrahospitalier indispensables.